



Retour d'urgence au pays dont on est réfugiée politique

Par **yilmaz**, le **27/04/2011** à **00:04**

Bonjour,
je voudrais savoir si il existe un moyen pour retourner au pays dont on est réfugié politique pour rejoindre un membre de la famille mourante.
merci

Par **mimi493**, le **27/04/2011** à **02:11**

Si vous êtes réfugié politique, c'est que vous ne pouvez pas mettre un pied dans votre pays sans risquer la mort. Si vous pouvez y retourner pour voir un parent, c'est que vous avez menti pour avoir le droit d'asile qui, selon toute logique, vous sera retiré.

Par **yilmaz**, le **27/04/2011** à **08:07**

bonjour
les condition ne sont plus les même le problème kurde n`est plus le même aujourd'hui`hui il ne s`agit pas de mensonge.
merci

Par **amajuris**, le **27/04/2011** à **09:47**

donc les autorités françaises peuvent considérer que les conditions pour obtenir l'asile politique ne sont plus remplies.
voyez un avocat ou une association spécialiste en droit des étrangers.

Par **charly003**, le **18/05/2011** à **03:34**

Bonjour Yilmaz,

Il te faut un sauf conduit. C'est un document délivré par la prefecture pour autoriser un retour exceptionnel ds ton pays d'origine pour des raisons du genre visite à un parent mourant, gravement malade, etc. il faut voir ta prefecture qui jugera de la gravité de la situation et libre de te le délivré ou pas.

Bon courage et tiens moi au jus!

Par **charly003**, le **18/05/2011** à **03:35**

Bonjour Yilmaz,

Il te faut un sauf conduit. C'est un document délivré par la prefecture pour autoriser un retour exceptionnel ds ton pays d'origine pour des raisons du genre visite à un parent mourant, gravement malade, etc. il faut voir ta prefecture qui jugera de la gravité de la situation et libre de te le délivré ou pas.

Bon courage et tiens moi au jus!